



Union des Villes et  
Communes de Wallonie asbl  
Fédération des CPAS



# **ASSEMBLEE GENERALE DES CPAS**

**et**

## **COLLOQUE**

**« Les CPAS, plus incontournables  
que jamais ! »**

**Namur-Jambes  
le vendredi 30 janvier 2015**



# PRÉSENTATION

Notre Assemblée générale est un moment particulier de rencontre de l'ensemble des CPAS wallons et germanophones pour porter un regard sur les sujets d'actualité et les défis à relever.

Après la présentation du rapport d'activité 2014, la Fédération des CPAS vous convie à son Colloque de rentrée intitulé : « **les CPAS, plus incontournables que jamais !** »

En soutenant « *les CPAS dans leurs missions de service public de proximité, de dernier filet de protection et de lutte contre l'exclusion sociale* » (p. 49 DPR); en veillant à renforcer les synergies entre CPAS et à encourager les partenariats avec les associations, le gouvernement wallon reconnaît le CPAS comme acteur incontournable de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. C'est là un signal positif pour l'ensemble des CPAS mais c'est aussi un message important pour l'ensemble des citoyens qui souffre de plus en plus durement et durablement de la précarité.

Les CPAS ne peuvent pas tout. Mais ils ne sont pas condamnés à observer ou pallier les effets négatifs de décisions politiques qui touchent les plus fragilisés de la société. La Fédération des CPAS a donc décidé de faire reconnaître la valeur du travail social local mené par les CPAS et leur personnel.

Le Colloque s'attèlera tout d'abord à rappeler les spécificités des missions confiées aux CPAS par la loi organique du 8 juillet 1976 et à croiser différents regards de professionnels pour définir en quoi leur action est incontournable.

Quatre partenariats forts visant à renforcer l'action sociale seront ensuite présentés : transfert de l'ensemble des compétences sociales de la commune au CPAS, synergies entre CPAS (association chapitre XII, cluster, conventions de collaboration,...). Fondés sur une logique des métiers, ceux-ci permettent d'améliorer la qualité des services aux citoyens en répondant adéquatement aux besoins constatés sur les territoires.

Le Colloque se terminera enfin par la présentation de propositions visant à tracer l'avenir de l'action sociale des CPAS.

Gageons que cette mise en avant de la qualité du travail mené par les CPAS permettra de faire reconnaître son rôle social plus incontournable que jamais !

# PROGRAMME

---

## ASSEMBLEE GENERALE

**08h30 :** **Accueil des participants**

**09h00 :** Allocution de bienvenue, par Monsieur Claude Emonts,  
Président du Comité directeur wallon

**09h10:** **DISPOSITION REGLEMENTAIRE**  
Présentation pour approbation du rapport d'activités 2014

## COLLOQUE

### **Les CPAS, plus incontournables que jamais !**

**9h20 :** «Valoriser les spécificités du CPAS pour garantir l'avenir d'une  
action sociale de qualité »  
Claude Emonts, Président de la Fédération des CPAS

**9h40 :** Regards croisés : « Pourquoi l'action des CPAS est-elle plus  
incontournable que jamais ? »  
Animateur : Carl Defoy, journaliste à la RTBF

Intervenants :

- Christine Mahy, Présidente du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté
- Laurent Grava, Président de la Fédération wallonne des Directeur généraux de CPAS
- Bernard Taymans, Fédération Wallonne des Assistants Sociaux de CPAS - FéWASC
- Jean-Marc Boudry, Fédération wallonne des Directeurs financiers des Pouvoirs locaux

**10h20 :** Pause-café

**10h40 :** Témoignages : « **Comment l'action sociale des CPAS peut-elle être renforcée ?** »

- Marc Barvais, Président du CPAS de Mons
- Sophie Dardenne, Présidente du CPAS de Profondeville
- Dominique Gillard, Président du CPAS de la Roche-en-Ardenne
- Catherine Fetten, Présidente du CPAS d'Houffalize

**11h50 :** « **Tracer l'avenir de l'action sociale en CPAS : des propositions pour la Wallonie !** »

Membres du Bureau de la Fédération des CPAS

**12h25 :** Conclusions

*Vers*

**12h30 :** Repas

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

---

**Où et quand?** Le vendredi 30 janvier 2015 de 8h30 à 14h00  
Au CPAS de Namur - Rue de Dave, 165 - 5100 Jambes - Namur

**Participation aux frais?**

La participation est gratuite mais l'inscription est obligatoire en raison de la capacité de la salle.

*Attention: afin d'assurer le bon déroulement de la journée, tout désistement (sauf certificat médical) communiqué moins de cinq jours ouvrables avant l'Assemblée générale, fera l'objet d'une facture pour les frais de catering.*

**Modalités d'inscription:**

L'inscription se fait pour le 22 janvier 2015 au plus tard via notre site internet:

<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1319>

**Renseignements**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Carol Balfroid au 081.24.06.51